



Réunion Annuelle - ID4Africa 2016

Mise en œuvre de SIGIEP (Systèmes Intégrés de Gestion de l'Identification Electronique des Personnes) sur le continent: La Vision de la Banque africaine de développement (BAD)

Kigali (Rwanda), 24 mai 2016

Samatar OMAR ELM I
Ingénieur TIC Supérieur, BAD

Constat global



Pour qui est-ce un défi ?

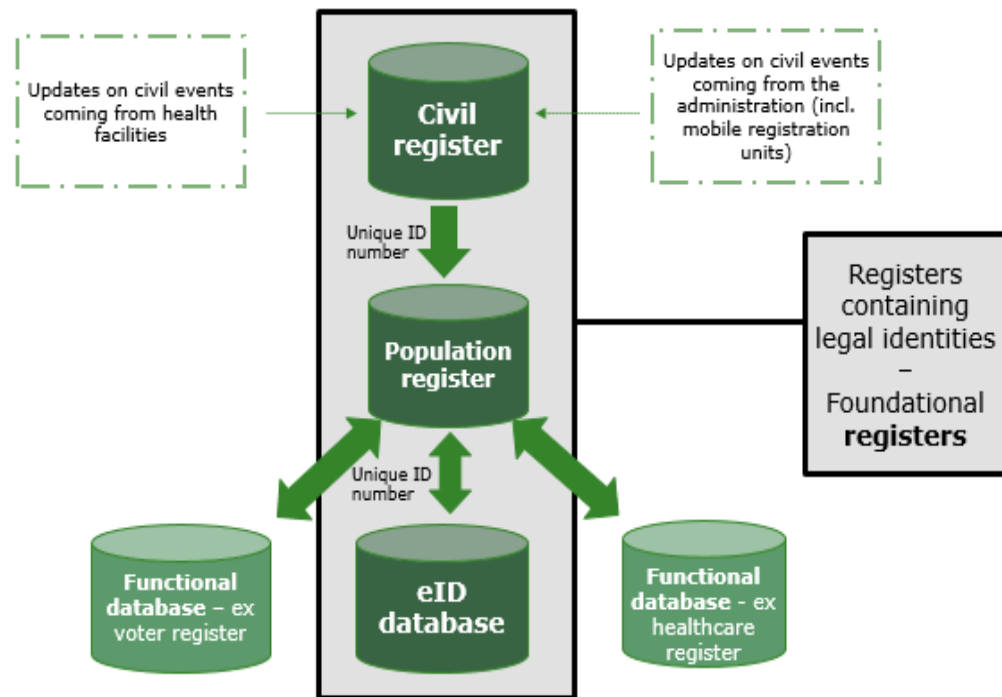
- ❖ La non possession de documents d'identité est fortement liée à la pauvreté et aux inégalités d'accès de service d'état civil
- ❖ Combattre les inégalités est un défi dans les pays en développement aussi bien:
 - * pour des raisons de manque d'infrastructures et de formations (état civil & TIC)
 - * que par la prise en compte d'une vision intégrée de l'identité par les états africains.
- ❖ Volonté de la BAD de mettre en place une approche de gouvernance électronique en s'appuyant sur l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour améliorer, d'une part, l'efficacité de l'action gouvernementale, la transparence, la responsabilité des agents publics, et d'autre part, la participation du citoyen et son engagement dans la gouvernance administrative et les processus démocratiques.
- ❖ Approche intégrée pour un développement plus durable afin de
 - * Connaître sa population → Etat civil et statistiques vitales
 - * Connaître chaque citoyen → Identification fiable
 - * Être efficace → Identité **Unique** de la Personne



Dimension stratégique

Création d'une nouvelle fondation de la gestion de l'identité dans le pays :

- une base de données nationale d'état civil comportant un identifiant électronique de la personne à des fins de gestion interne des opérations d'état civil mais aussi à des fins d'intégration avec des autres participants aux processus d'identification et d'authentification de la personne, et devant également permettre des études et analyse sur la population.



Source : White paper de la SIA (civil registry consolidation through digital identity management)



Aspect multi secteurs

❑ Objectif de reconnaissance de l'aspect multi-secteurs et participant de l'activité état civil...

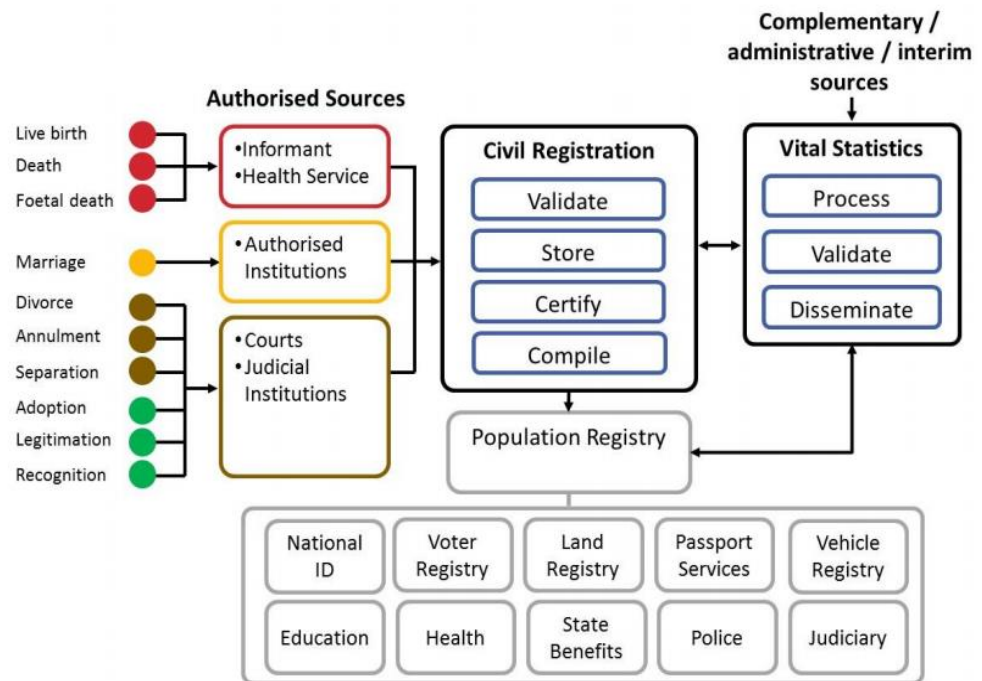
- ✓ Ministère de l'Intérieur dans ses différentes composantes dont l'administration centrale et territoriale, la direction des études, l'ONI dans ses différentes composantes;
- ✓ Ministère de la Justice et sa direction de l'état civil et des archives ainsi que les tribunaux de première instance;
- ✓ Ministère de la Santé dans sa fonction direction générale et le point focal état civil;
- ✓ Ministère du Plan pour les statistiques;
- ✓ Etc.

❑ ... Mais, nécessité d'un pilotage central

- ✓ Rôle de pilotage et de supervision des processus par un des acteurs (en l'occurrence l'ONI) par rapport aux autres acteurs définis dans l'écosystème de l'identité et des informations complémentaires gérées par le système SIGIEP;
- ✓ Définition des rôles et responsabilités de chaque acteur et plus spécifiquement de l'équipe de support au pilotage central;
- ✓ Définition d'applicatifs complémentaires pour chaque participant tel que le Ministère de la Justice, de la Santé et des représentants de l'administration territoriale et locale;
- ✓ Mettre à disposition une fonctionnalité et un spécialiste business analytics pour analyser certaines données collectées soit de manière définie au préalable soit à la demande.

Les solutions TIC comme facilitateurs du CRVS

- ❑ La revue des rapports et études sur le sujet démontre qu'il y a peu de données sur une proposition concrète de définition de l'apport des TIC à travers la création d'une base de données nationale pour l'état civil.
- ❑ Il n'y a pas nécessairement d'approche holistique mettant en valeur un certain nombre de solutions disponibles configurées pour les besoins spécifiques du déploiement d'une solution d'état civil (tablette sécurisée, NIEP, Fonction hub de transmission, signature électronique, archivage électronique sécurisé, fonction business analytics, service de vérification des données d'identité, etc.)



Architecture de référence du CRVS



LE SIGIEP, en vrac...

Challenges

- L'actualisation et la modernisation de l'état civil tout renforçant son cadre institutionnel et en mettant en œuvre les bases de d'identifiant électronique de la personne

Approche

- Un système électronique centralisé et interconnecté à l'ensemble des acteurs et partenaires de l'état civil (points de collecte communautaires, points de collecte médicaux, ambassades, mairies, sous-préfectures, direction identification, ministères, etc.)

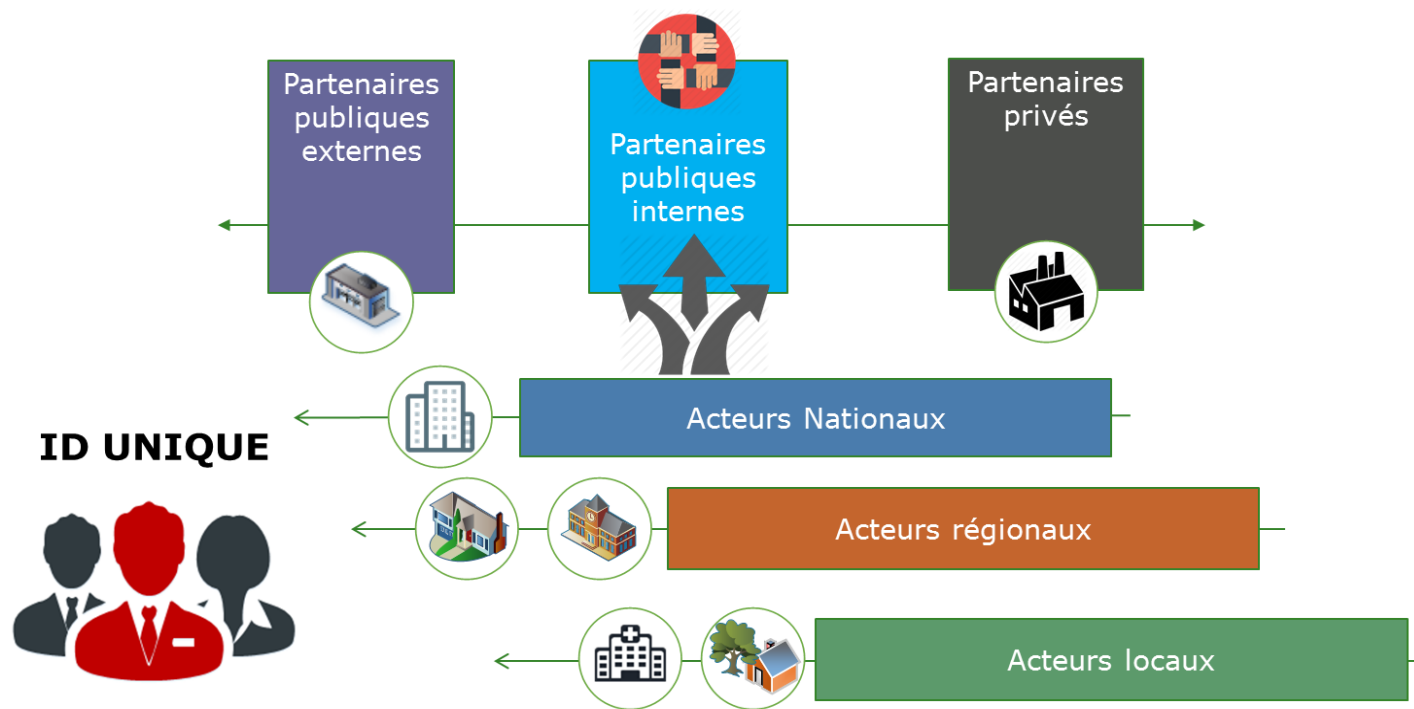
Solution

- SIGIEP un système unifié pour l'ensemble des parties prenantes impliquées dans l'état civil et intégré tout au long du processus de traitement des déclarations

Avantages

- Augmenter le nombre de déclarations des naissances et des décès
- Dématérialisation progressive des procédures et des registres
- Identification unique de la personne et Registre national de la population
- Unicité et transversalité de l'information

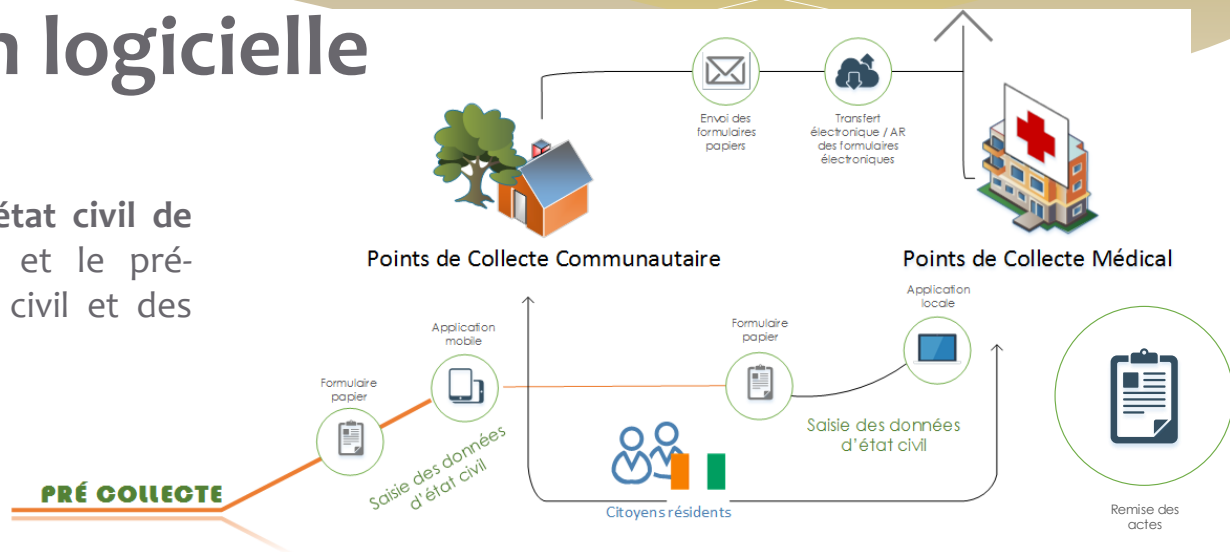
SIGIEP : Système intégré & transverse



un système **unifié** pour l'ensemble des parties prenantes impliquées dans l'état civil
un système **intégré** tout au long du processus de traitement des déclarations de faits
un **système centralisé et transverse** vers les autres acteurs internes et externes

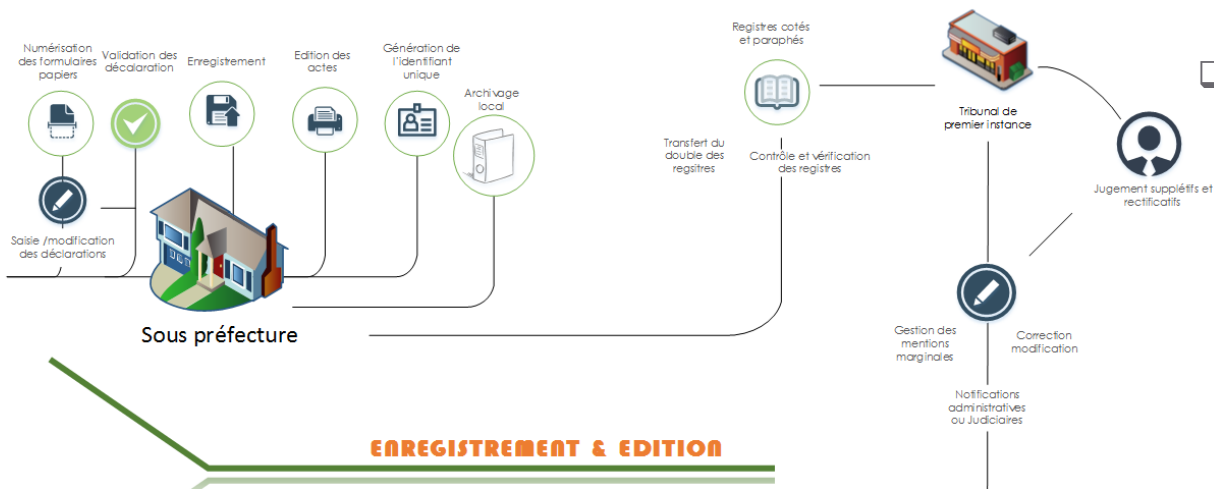
SIGIEP : Solution logicielle

- Un sous-système de gestion d'état civil de niveau 1 basé sur la collecte et le pré-enregistrement des faits d'état civil et des données statistiques



S
Y
S
T
È
M
E

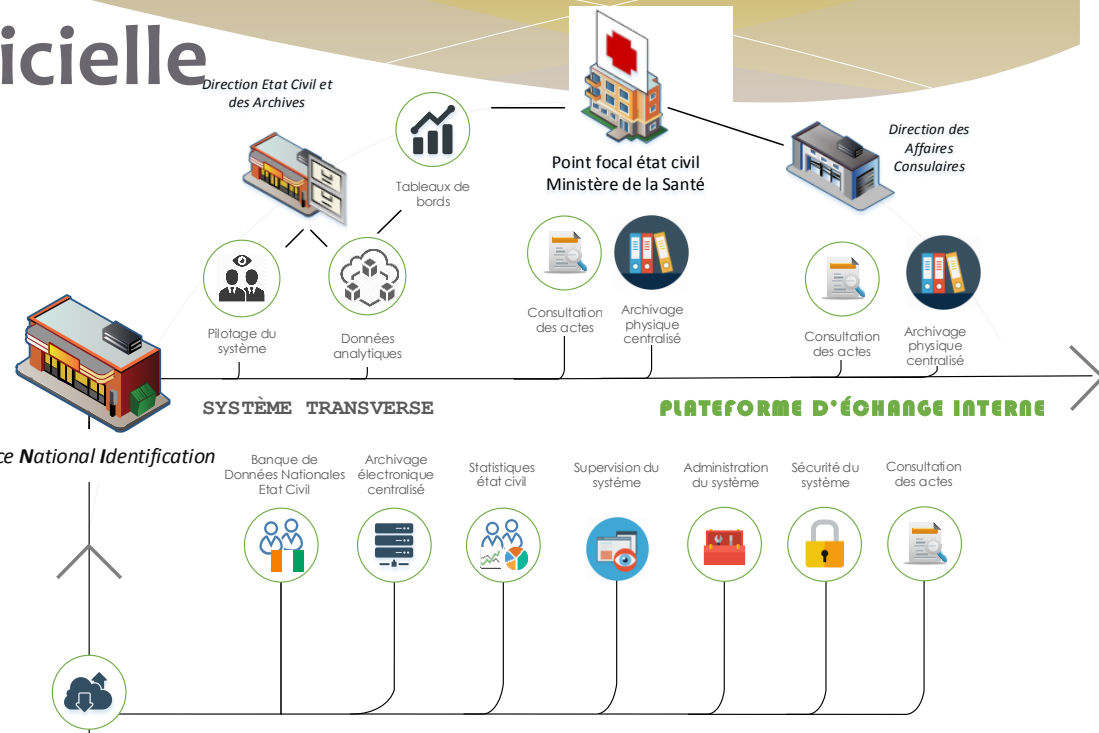
I
N
T
É
G
R
É



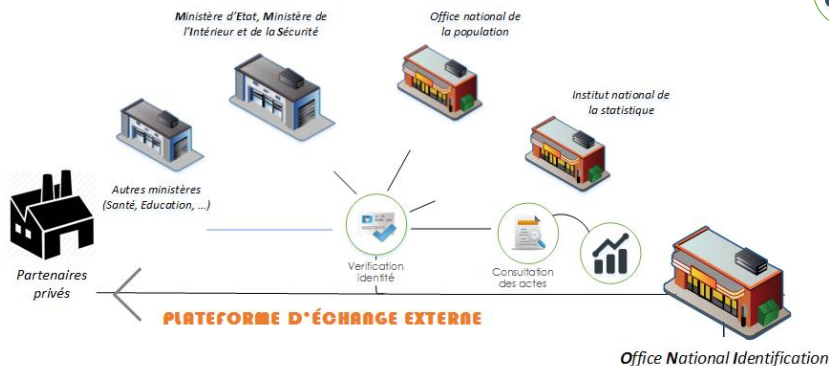
- Un sous-système de gestion d'état civil de niveau 2 basé sur l'enregistrement formel des déclarations et l'établissement des registres et actes qui en découlent

SIGIEP : Solution logicielle

- Un sous-système de centralisation de niveau 3 vu comme le « système nerveux » de l'ensemble des fonctionnalités et services proposés par le SIGIEP.



CENTRALISATION ET VERIFICATION



Son caractère centralisateur lui permet, notamment, de bâtir la Banque de données Nationale de l'État Civil (BNEC) qui pourra être utilisée par la suite comme source de données des autres systèmes gouvernementaux de gestion des identités (cartes d'identité nationale, passeports, cartes de santé, permis de conduire, etc.)

SIGIEP : Intégration verticale

- ❑ **L'intégration verticale** permet de garantir la maîtrise de la donnée de sa collecte à son traitement opérationnel et statistique. Il est donc primordial de garantir la cohérence applicative entre les différentes couches qui composent le système SIGIEP.

les modules qui composent chacune des couches sont tous interdépendants. Le premier étant l'émetteur d'une série de données pouvant être exploitée par le suivant et ainsi de suite, le tout dans un langage unique connu de tous et s'appuyant sur un référentiel commun et partagé par tous les acteurs du processus.

La maîtrise du cycle de vie de l'information, la sécurité des échanges et l'intégrité des données sont ainsi garanties.



SIGIEP : Intégration transversale

- ❑ S'appuyant sur une base saine de données collectées, **vérifiées** puis **centralisées** au sein d'un système informatique **homogène**, il est de ce fait cohérent d'utiliser cette dernière pour la diffuser aux autres systèmes qui en font la demande à des fins de vérification et de statistiques.
 - ✓ Evite de tomber dans le piège du déboulonnement des données où chaque système gouvernemental fonctionne en vase clos.
 - ✓ La banque de données citoyennes constituée en marge du SIGIEP devient donc la source unique et universelle pour les autres environnements.

- ➔ Nous parlons donc **d'intégration transversale**.
 - ✓ Une solution unique et intégrée de la collecte des informations à leur exploitation en passant par l'administration de celles-ci constitue de fait une condition sine qua non au succès de l'intégration et au déploiement de ce type de système informatique.

SIGIEP : Numéro d'Identification Electronique de la Personne (NIEP)

- ❑ Le NIEP matérialise le **second objectif principal** couvert par la mise en œuvre du SIGIEP, à savoir la création d'une **Banque de Données Nationales Etat Civil (BNEC)** permettant ainsi d'offrir aux entités de la plateforme d'échange externe les services cités au préalable comme la vérification d'identité ou la délivrance de copie d'acte de naissance certifié authentique quel que soit le bureau d'état civil d'où émane la demande.
- ❑ Ce numéro d'identification électronique de la personne est affecté dans le cadre de la procédure d'enregistrement des naissances, suite à la validation de la déclaration par l'officier d'état civil et en parallèle de l'édition de l'acte de naissance.
- ❑ Si un tel identifiant unique est mis en vigueur, il suffirait de modifier le processus d'adhésion en demandant d'indiquer le numéro électronique de la personne pour que le système de vérification des éléments d'information de l'adhésion lance directement une requête de **vérification auprès du SIGIEP pour valider la cohérence des informations données dans la demande d'adhésion entre les données biographiques et le NIEP.**

CONCLUSION

- ❑ Le SIGIEP matérialise l'une des composantes de programme de gouvernance électronique que la BAD est décidée à encourager et soutenir en Afrique.
- ❑ La gouvernance électronique est ainsi entendue comme l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour améliorer, d'une part, l'efficacité de l'action gouvernementale, la transparence, la responsabilité des agents publics, et d'autre part, la participation du citoyen et son engagement dans la gouvernance administrative et les processus démocratiques.
- ❑ Ce programme a pour enjeu de contribuer à l'amélioration des relations entre les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile, au renforcement de la qualité des services publics, à l'accroissement de l'efficacité des autorités publiques et à l'instauration de la confiance entre le citoyen et son administration.
- ❑ En somme, les applications du SIGIEP paraissent proprement illimitées -> D'ou l'intérêt de la BAD dans cette initiative très prometteuse !!!



Merci pour votre attention!